

Mars 2010

Plan de paysage du Larzac

Du diagnostic à l'action



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Editorial



Paysage : « Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention Européenne du Paysage – Florence – 2000).

De nos jours, le nombre d'intervenants sur le paysage s'est multiplié, les techniques d'aménagement sont de plus en plus puissantes et déconnectées du terrain, la qualité du cadre de vie est une attente forte de notre société, la qualité des paysages représente une valeur patrimoniale : il convient donc désormais de réinventer de nouvelles relations entre l'homme et le territoire.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées et le Parc naturel régional des Grands Causses ont engagé en co-pilotage une réflexion sur le devenir du Larzac dans le but de doter ce territoire d'exception d'un plan de paysage.

Le plan de paysage du Larzac qui vous est proposé aujourd'hui représente l'aboutissement d'un patient travail de recueil de données et d'une collaboration fructueuse avec de nombreux partenaires et acteurs locaux (communes et leurs groupements, associations, chambres consulaires, services de l'Etat...). Le présent document constitue l'outil de compréhension des paysages, de leur évolution et de leurs principaux enjeux, et propose une ligne de conduite qui se décline en 25 actions.

Puisse ce document devenir maintenant un outil de travail, un « passage à l'opérationnel » dont se saisiraient les acteurs locaux. C'est dans cet esprit que 9 actions prioritaires ont été détaillées et approfondies.

*La Préfète
de l'Aveyron*

Danièle POLVE-MONTMASSON

*Le Président du Parc naturel régional
des Grands Causses*

René QUATREFAGES

Conception rédaction : Isabelle MOULIS
Direction éditoriale : André CROCHERIE
Crédit photo : Isabelle MOULIS, Alain MENE-SAFFRANE
Mise en page : DREAL-MP/Christian GABOLDE
Schémas : Parc naturel régional des Grands Causses
Cartographie : ARCADI Sarl

DREAL Midi-Pyrénées : Cité administrative - Bât.G - 2 Bd Armand Duportal - BP 80002 - 31074 TOULOUSE cedex 9
Parc naturel régional des Grands Causses - 71 boulevard d'Ayrolle - B.P.126 - 12101 MILLAU cedex
Daniel LAROCHE - ARCADI sarl - 15 rue Albert Michel - 34000 MONTPELLIER
Isabelle MOULIS - B.E. Hommes et Territoires - 10 rue Jeanne d'Arc - 34570 PIGNAN
Alain MENE-SAFFRANE - Architecte D.P.L.G. - 19 rue de l'Ancien Courrier - 34000 MONTPELLIER
Jean-Pierre GENSANE - Géographe - 15 rue de l'Amiral - 66000 PERPIGNAN

Imprimerie

Sommaire

Le diagnostic territorial :

Une forteresse de karst.....	4
Une mosaïque de paysages.....	5
Un ensemble tabulaire aux multiples facettes.....	6
Le patrimoine architectural du Larzac.....	9
Une société en mutations incessantes.....	11
Les facteurs d'évolution et les dynamiques en cours.....	12

Les pistes d'actions du plan de paysage pour le Larzac :

3 axes et 25 actions pour un projet de territoire concerté.....	13
Axe 1 : Préserver les paysages monumentaux et la diversité paysagère.....	14
Axe 2 : Maîtriser l'évolution de l'urbanisation.....	15
Axe 3 : Valoriser ressources et paysages naturels.....	16

9 actions prioritaires :

Action I.3 : La protection des chaos d'envergure.....	18
Action I.4 : L'entretien d'espaces de parcours ouverts.....	20
Action I.5 : La protection des dolines et des sotchs aux abords des bourgs.....	22
Action I.7 : La préservation des structures paysagères liées à l'arbre.....	24
Action I.10 : La reconnaissance des sites remarquables.....	26
Action II.14 : Le respect d'une structure urbaine spécifique.....	28
Action II.17 : Le maintien des pôles de proximité.....	30
Action III.22b : La mise en tourisme durable du paysage.....	32
Action III.25 : Une gestion économe de l'eau.....	34

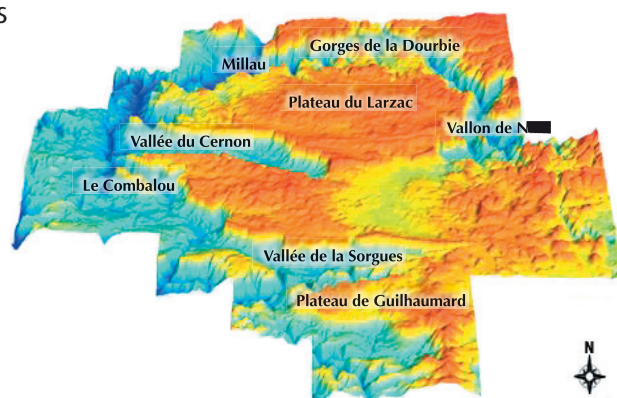
Une forteresse de karst



Un site naturel de forteresse

Culminant à 921 m d'altitude, le Larzac est le plus emblématique des Grands Causses. Massif karstique résultant de l'érosion mécanique et chimique de bancs calcaires fissurés, il se présente sous forme d'un vaste plateau entaillé de nombreuses vallées creusées par des rivières et ruisseaux qui contrastent, par leur relative verdoyance, avec l'aridité du plateau.

Délimité par les profondes gorges de la Dourbie à l'est et au nord et les vallées de la Sorgues et du Cernon à l'ouest, le plateau imposant du Larzac dresse ses falaises impressionnantes au-dessus des collines cultivées environnantes. A ce site naturellement défensif et protégé, cet « ailleurs », est associée la notion d'effort : efforts physiques autrefois quand on y montait à pied ; efforts techniques aujourd'hui, dont le pont de Millau ou le tunnel du pas de l'Escalette sont de belles illustrations.



Un vaste château d'eau

Du fait de sa nature karstique, le Larzac alimente en eau l'ensemble du plateau et des vallées périphériques. L'eau potable est captée au niveau de sources situées dans les vallées.

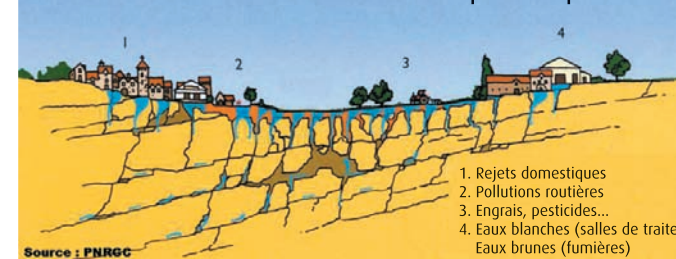
Le réseau hydrographique est à la fois souterrain et périphérique.

Sur le plateau, l'eau de surface est très rare. Les eaux s'infiltrent à travers le socle calcaire fissuré pour se concentrer dans de nombreuses rivières souterraines qui alimentent les vallées.

Très fragile, il est particulièrement vulnérable à la pollution.

Ce phénomène d'infiltration rapide des eaux lié au fractionnement du cauxse rend le système hydrographique très fragile. Ceci impose la protection des zones de captage des sources sur de très larges secteurs du plateau, la mise en place de réseaux d'assainissement très sophistiqués et la généralisation de pratiques humaines responsables.

Le cheminement de l'eau et les risques de pollution



Une mosaïque de paysages

LA FAUSSE UNIFORMITE D'UN PAYSAGE STEPPIQUE

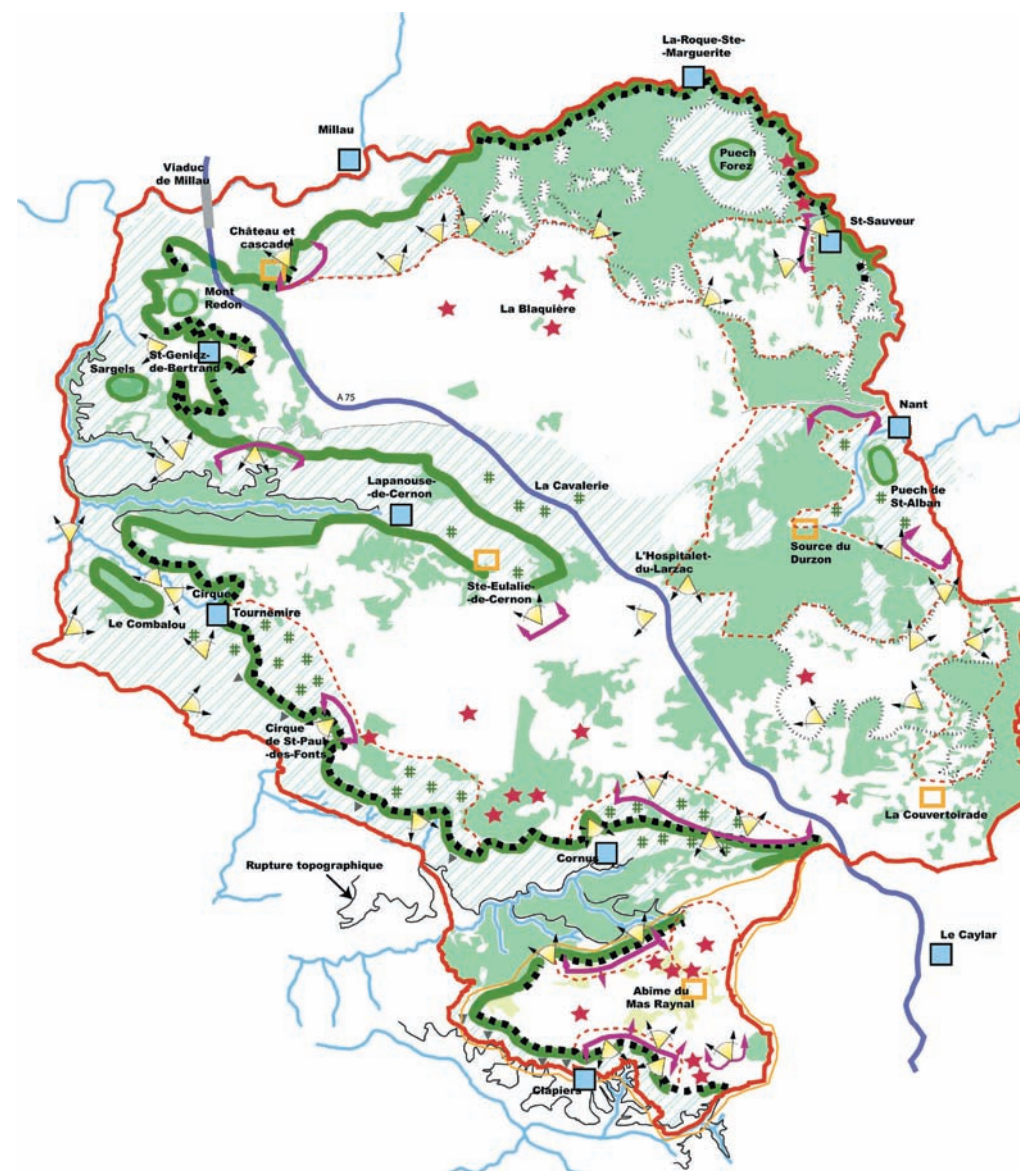
La rupture violente de niveau entre le plateau et les vallées périphériques en fait un territoire physiquement déterminé. Une fois atteint, alors qu'on le traverse depuis la principale voie de communication qu'est l'A75, le Larzac offre un vaste paysage de steppe. Pourtant le Larzac n'est pas uniforme : il est au contraire constitué d'une mosaïque de paysages tout à fait remarquables qui participent à son identité composite.

Emblématique du Larzac, l'intérêt et la valeur de la steppe (pelouse sèche méditerranéenne) sont renforcés par la cohabitation avec des terres cultivables de tous temps respectées pour leur fonction de production et une multitude de micro-paysages associés comme les bocages, les bouissières et surtout les vallées en fort contraste.

Aujourd'hui, la perception du paysage larzacien tend à se simplifier et s'uniformiser, la fonction de production agricole, pastorale et forestière s'estompant.

Ainsi l'espace caussenard se répartit entre ce qui est cultivé, donc ouvert et travaillé, et ce qui ne l'est pas, donc boisé ou en voie de boisement.

Légende	
	Cours d'eau
	Zone agricole
	Zone de bocage
	Zone boisée
	Boisement de hêtre
	Versant boisé
	Marne grise
	Chaos dolmitique
	Corniche calcaire
	Dépression, relief significatif
	Panorama
	Route en balcon
	Sous-unité
	Commune "porte"
	Site inscrit
	Limite de la zone d'étude



Un ensemble tabulaire aux multiples facettes



Le Plateau du Larzac

Le plateau se singularise par l'immensité de ses paysages de cause parsemés ci et là de reliefs ruinifomes, ainsi que par une diversité d'ambiances paysagères.

Un paysage de steppe hérité d'une utilisation agropastorale très ancienne

Paysage ouvert grandiose sans limite, le plateau est une steppe entièrement modelée par l'homme. Les pelouses sont issues d'une utilisation agropastorale très ancienne. Malgré l'abandon de certains parcours, l'agropastoralisme ovin a pu maintenir ces paysages spécifiques des Grands Causses.

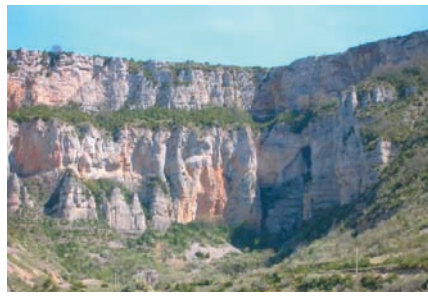
Des paysages singuliers en bordure de plateau

L'impression d'infini qu'offre le plateau est renforcée par les vastes panoramas qui se dégagent depuis ses bordures et le feston de « balcons » qui les jalonne. Les zones de balcon ouvrent sur des paysages très contrastés : vallées verdoyantes, falaises abruptes, affleurements de marnes...

Le Plateau du Guilhaumard

Délimité par la Vallée de la Sorgues, le plateau du Guilhaumard se différencie du plateau du Larzac proprement dit par des affleurements dolomitiques très importants, ainsi que par la mutation de sa couverture végétale et l'accélération de l'enfrichement. Presque intégralement recouvert de hêtres il y a encore quelques décennies, ce plateau a subi de nombreux incendies qui ont fait disparaître la quasi-totalité des forêts. Les spécificités de la flore et de la faune du Guilhaumard ont motivé la mise en place d'un site Natura 2000 reconnaissant son intérêt et orientant sa préservation écologique.



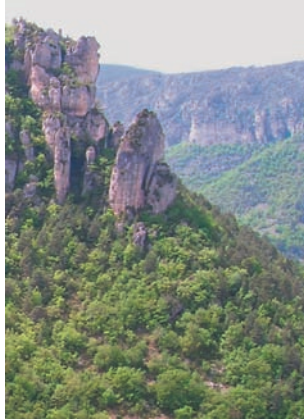


Les franges du plateau

Les franges du plateau se distinguent en plusieurs unités paysagères qui se caractérisent par :

- la silhouette des falaises,
- de larges échancrures dans le plateau,
- des terres fertiles, verdoyantes, terroirs d'abondance.

Les paysages du Larzac témoignent d'un contraste fort entre les immensités sèches du plateau couvert en grande majorité d'une végétation xérophile^(*), et les paysages des versants périphériques, des vallées verdoyantes du Cernon, de la Sorgues, de Nant et des gorges de la Dourbie où règne l'abondance en matière végétale et agricole.



Les corniches occidentales du Larzac

Marqués par la silhouette des corniches périphériques du plateau, les versants constituent une limite tout à fait classique du paysage caussenard. De nombreux cirques (Tournemire, St Paul-de-Fonts, St Geniès-de-Bertrand...) abritent des villages ou hameaux qui profitent du bassin versant et des résurgences karstiques.



Les gorges de la Dourbie

Profondes d'environ 350 mètres, les gorges de la Dourbie (Site Inscrit) séparent trois causses : le Causse du Larzac, le Causse Noir et le Causse Bégon.

Les différents substrats géologiques (calcaires durs et marnes tendres) ont donné par érosion des profils composés de falaises, de coteaux et de plaines alluviales. Le relief très accidenté n'a permis qu'une agriculture extensive de parcelles en terrasses qui ont fixé quelques habitations au droit des accès aux causses. En fond de gorges, une hôtellerie de plein air tend à se développer sur certaines parcelles délaissées par les cultures.

Le Combalou

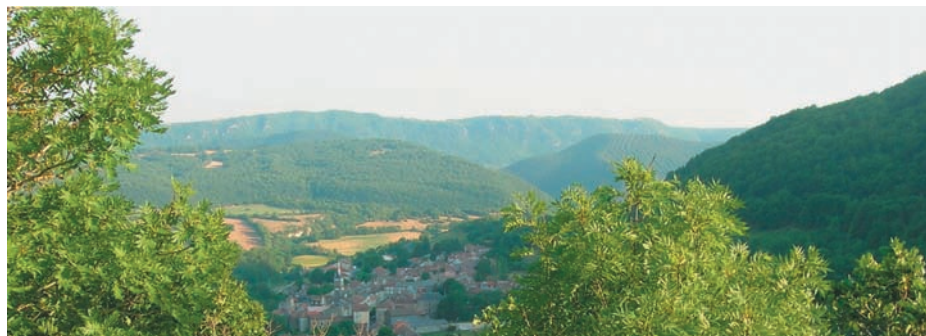
Abritant dans ses entrailles les caves naturelles d'affinage du célèbre fromage de « Roquefort » bénéficiant d'une A.O.C., le « rocher du Combalou » consiste en un fragment du même plateau géologique originel que le Larzac. Sa renommée internationale contribue largement à la singularité de l'ensemble du territoire Larzacien, ainsi qu'à l'équilibre de son économie agro-pastorale.

Le vallon de Nant

Edifié aux portes des gorges de la Dourbie en bordure immédiate de la rivière, le bourg de Nant a su tirer parti des riches terres argilo-marneuses, comme l'attestent le paysage d'abondance (cultures, prairies) qui s'étend jusqu'à la source du Durzon en amont (Site Inscrit) ainsi que le patrimoine historique bâti (Monuments Historiques). Dominé par la silhouette des contreforts du Larzac méridional qui referme le paysage, le vallon de Nant présente la particularité du Puech de Saint Alban, véritable île boisée entourée d'une mer de parcelles agricoles bocagères. Encore peu urbanisé, le vallon de Nant offre la tranquillité et l'attrait touristique d'un cadre de villégiature très apprécié et fréquenté en saison estivale.



^(*) xérophile : adapté au climat sec, désertique.



La vallée de la Sorgues

La vallée de la Sorgues constitue une unité paysagère à part entière de par sa végétation luxuriante et son caractère humide favorable à l'agriculture (irrigation), ainsi que par la présence de nombreux bois (notamment de conifères) dans sa partie sud : bois de Nogaret, du Clau, de Saint Véran, forêt domaniale de Montpaon.

Cette vallée abrite dans une reculée le village de Cornus, implanté dans un cirque aux flancs boisés et bordé de falaises.

Moins profonde et étroite dans sa partie haute, la vallée offre de vastes parcelles agricoles et des pâturages de qualité.



La vallée du Cernon

Verdoyante et fertile, la vallée du Cernon offre un contraste très net avec le plateau plus aride que les falaises calcaires dominant.

Les terres en fond de vallée sont cultivées (céréales). Les versants de la vallée sont occupés différemment selon l'altitude et l'exposition.

Modelé d'anciennes terrasses (vignes, vergers), l'adret (versant exposé au sud) connaît un certain enrichissement. Vestiges d'une agriculture familiale intense, de nombreux murs de soutènements se dégradent sous les effets de l'érosion.



Le patrimoine architectural du Larzac

Le Larzac présente une organisation spatiale spécifique quasiment intacte, où espace pastoral, terres cultivées et implantations humaines profitaient et géraient au mieux un milieu difficile. Il y a donc là un véritable patrimoine architectural et paysager qui a d'ailleurs prétention, au travers du dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), à une valeur d'exemplarité.

Mais ce patrimoine doit permettre aux habitants de vivre la modernité, avec ses changements d'aspirations, de besoins, de modes de vie... modernité qui a aussi tendance à se manifester par une uniformisation des pratiques, la généralisation des modèles. Dans les faits, ceci se traduit trop souvent par l'uniformisation des références urbaines grosses consommatrices d'espace, la banalisation de l'architecture exprimée dans le pavillon idéal quatre faces des constructeurs en série, et la disparition des paysages traditionnels. C'est précisément ce que le plateau du Larzac doit éviter pour conserver ses caractères qui ont fait son renom.

Un territoire de passage

De tout temps, le plateau a été traversé par des routes et assuré le lien entre les vallées périphériques et des destinations plus éloignées.

Des chemins très anciens

Trois voies romaines principales traversent le Larzac : la Segodunum-Cessero, la Route des Rutènes et une route reliant Albi à Nîmes. Pendant tout le Moyen-Age, le tracé de la traversée du Larzac demeura sensiblement identique, l'itinéraire principal étant redoublé par des chemins sensiblement parallèles. Au XVIII^e siècle a été créée la voie royale suivant la voie romaine avec des adaptations destinées à faciliter la circulation. Une ligne de chemin de fer Tournemire-Le Vigan ouverte en 1886 fut fermée en 1952. Récemment, la réalisation de l'autoroute A 75 et le viaduc de Millau accélèrent encore la vitesse et augmentent le flux de véhicules à travers le territoire.

Habitat et services au carrefour de voies de communication

La plupart des villages et hameaux ont été installés le long de ces routes, marqués d'une architecture spécifique. L'activité de charrois a suscité la création d'établissements d'accueil des voyageurs qui jalonnent ces itinéraires : hôpitaux, relais, auberges et écuries marquent toujours la physionomie de ces quartiers par leur taille et leur architecture. En dehors de ces points de regroupement, des exploitations dispersées mettent en valeur les terres environnantes.

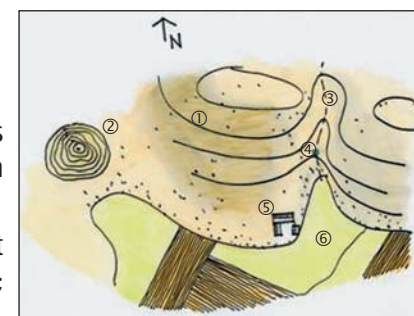


Le respect des terroirs agricoles et pastoraux

L'habitat est toujours implanté dans un respect des terroirs agricoles et pastoraux, à la charnière entre parcours et terres cultivées

Directement liée à l'activité agricole, même lorsque ces établissements ont d'autres vocations, leur implantation dépend de :

- la présence de terres labourables, les maisons étant implantées sur les terrains rocheux, en limite de parcours ;
- l'abri du vent du nord ;
- la présence ou possibilité de captage d'eau (talweg ou point d'eau).



- ① Parcours
- ② Culture (doline)
- ③ Talweg
- ④ Citerne
- ⑤ Ferme
- ⑥ Prairie

Les Templiers ont rationalisé l'aménagement des espaces agricoles

Dès leur installation, ils procèdent au regroupement des populations et au remembrement des exploitations. Les unités d'exploitation les mieux dotées en terres et en points d'eau ont absorbé les moins bien pourvues. Les regroupements des habitants dispersés s'effectuent autour d'une église existante ou reconstruite et de la maison forte des Templiers.

Un petit patrimoine rural jalonne les parcours

Les éléments bâtis liés à l'agropastoralisme marquent le paysage du Larzac : jasses, enclos, cazelles, citernes et lavognes...



La gestion rationnelle d'une ressource rare et vitale : l'eau

L'eau est rare à la surface du Larzac. La perméabilité extrême des sols calcaires du Larzac alliée à une évaporation intense sous le soleil d'été déterminent la sécheresse du plateau, malgré une pluviosité moyenne et des épisodes parfois violents. L'eau tombée ne reste pas, elle s'écoule et s'infiltre très profondément. Aussi, la survie sur le causse a toujours été subordonnée au captage des eaux de pluie et à leur stockage.

Le captage des sources et eaux de surface

Les hommes du Larzac ont aménagé les quelques rares sources ou mares semi-permanentes, mais ils ont surtout exploité les creux de dépression pour récolter les eaux de ruissellement.

Le recueil des eaux pluviales

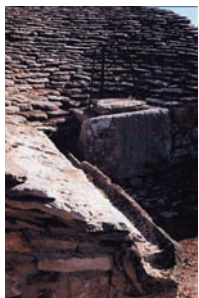
Dans les villages, les citernes pouvaient être disposées sous les balets et les droits de puisage entre plusieurs propriétaires. La récupération de l'eau dans les agglomérations était l'affaire de tous. Ainsi l'alimentation de la lavogne de la Couvertoirade fait l'objet d'un système très fin de caniveaux et de trop plein.

Le puisage des eaux souterraines

Après avoir puisé l'eau circulant dans les avens les moins profonds, les hommes ont creusé des puits pour atteindre les veines les plus proches de la surface. Divers systèmes existent sur le Larzac : puits-citernes, puits romains...

Le traitement des eaux usées : une impérieuse nécessité

Compte tenu de la fragilité de la ressource en eau et de la sensibilité du réseau hydrographique du Causse (pollutions), il convient d'aménager des systèmes d'assainissement pour chacune des constructions du Larzac, anciennes ou récentes.



L'Aubiguier



La Cavalerie

Les savoirs et savoir-faire constructifs

Longtemps restés à l'abri des pressions agricoles et urbaines, les modèles de vie et surtout architecturaux n'ont que peu évolué sur ce territoire depuis le XVII^e siècle.

L'adaptation aux rudes conditions de vie sur le plateau et l'organisation en semi-autarcie, héritée des gallo-romains ont favorisé la mise en œuvre de savoirs et savoir-faire inspirés du milieu, utilisant des matériaux locaux selon des techniques adaptées.

L'utilisation de matériaux locaux

En absence de bois, la pierre prise sur place par épierrage (calcaire) ou extraction (lauzes) était empilée ingénieusement en utilisant le mortier de chaux grasse comme liant entre les moellons.

Traditionnellement, l'architecture était en continuité de l'écosystème par simple manipulation, entassement ou agencement des pierres et autres matériaux (argile, terre, chaux...) extraits de l'environnement immédiat.

Des techniques de mise en oeuvre spécifiques

L'emploi de matériaux locaux s'est accompagné de la mise au point de techniques spécifiques : voûtes de pierre en ogive presque indestructibles, couvertures de lauzes (dont le poids impose des ouvertures de petites dimensions, pavage de larges dalles calcaires...



La Gineste



La Jassenove



Labro



Combes-Mazials

Une société en mutations incessantes

Un peuplement très ancien, lié à l'histoire de la Méditerranée occidentale

La position géographique privilégiée du Larzac en a fait de tous temps un lieu de passage entre la plaine côtière de Méditerranée et le Massif Central ou les vallées du Lot et de la Garonne et explique le peuplement très ancien de ce territoire-forteresse naturellement « isolé ».

Des sites néolithiques majeurs

Particulièrement bien conservé, le Larzac représente un gisement archéologique tout à fait remarquable pour l'archéologie de la Méditerranée occidentale, notamment en ce qui concerne les périodes du néolithique (caps-barrés, inhumations...).

Une organisation des échanges celtes puis gallo-romains

Ce sont les celtes qui ont organisé les premières voies de communication sur le Larzac, en périphérie du plateau, pour contrôler les environs. Par la suite, les gallo-romains ont développé les échanges avec les territoires environnants, notamment selon les axes transversaux qui reliaient directement la plaine littorale au Massif Central.

L'aménagement et la gestion agropastorale des Templiers

Enfin, la gestion d'une grande partie du Larzac par les Templiers, puis par les Hospitaliers, a laissé de nombreux éléments architecturaux et urbains, notamment sur cinq sites majeurs : Ste Eulalie-de-Cernon, La Couvertoirade, La Cavalerie, Viala-du-Pas-de-Jaux et St Jean d'Alcas.

Une activité essentielle : l'agropastoralisme

Depuis le néolithique, les savoirs et savoir-faire traditionnels et empiriques propres à l'agropastoralisme ont façonné et géré durablement les ressources pastorales et agraires de ce territoire écologiquement fragile. C'est d'ailleurs au titre de conservatoire des paysages de l'agropastoralisme, emblématique de la montagne méridionale européenne, que le territoire « Causses et

Cévennes » est candidat à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO).

Le fromage de Roquefort, base de l'économie agricole

Unique moyen de conserver du lait de brebis, la fabrication de fromage est très ancienne. Autrefois affiné dans les Caves Batardes, le fromage de Roquefort fait l'objet d'une A.O.C. selon un système agro-industriel performant : assurant un revenu régulier aux éleveurs ovins, il constitue une opportunité économique pour le territoire malgré des contraintes techniques certaines.

Des capacités d'innovation technique et agronomique reconnues : entre tradition et modernité

Hérité des temps anciens, l'agropastoralisme reste pertinent grâce aux éleveurs qui ont su faire évoluer leurs savoirs et savoir-faire avec le contexte économique. Reconnues au niveau international, leurs capacités d'innovations techniques allient tradition et modernité.

Une terre de symboles modernes

La forte spécificité du Larzac, c'est aussi celle des hommes.

Ce territoire s'est forgé une véritable culture de lutte, de solidarité et d'innovations.

Depuis l'abandon du projet d'extension du camp militaire, il conserve sa force symbolique de lutte en solidarité avec le monde paysan à travers des rassemblements et réflexions du mouvement alter-mondialiste. Du fait de l'installation de néo-ruraux, la remise en valeur agropastorale des terres et les dynamiques de réflexion collective sur le devenir de l'agriculture, le Larzac constitue un laboratoire d'initiatives en auto-gestion foncière et agricole.



Ferme des Brouzes



Les facteurs d'évolution et les dynamiques en cours sur le territoire

L'évolution des pratiques agricoles

L'agriculture fabrique le paysage, qui suit directement ses évolutions. Lorsqu'elle s'industrialise, le paysage fait de même avec des parcelles de plus en plus grandes, la disparition des haies et l'abandon des terres moins productives. Depuis quelques décennies, l'agriculture du plateau du Larzac connaît de grandes mutations : un élevage de stabulation(*) s'est substitué à l'élevage agropastoral fondé sur le parcours et la transhumance. Ainsi, la production de fourrage cultivé et la désaffectation des parcours sont les causes principales des changements dans le paysage caussenard traditionnel, notamment le recul de la pelouse devant la forêt et l'extension des parcelles cultivées (labourées).

L'arrivée de l'A75

La nouvelle accessibilité du plateau par l'ouverture de l'A75 entraîne de profondes mutations du territoire, liées à l'accès au foncier et à l'immobilier. Si le Larzac a déjà connu l'accueil d'activités exogènes (si l'on peut dire) par l'implantation du camp militaire, le réaménagement de l'axe nord-sud se traduit par la réalisation d'une zone d'activité à vocation départementale dont l'objectif est l'implantation d'établissements qui profitent de sa situation et de son accessibilité. Cependant le développement des activités « off shore » sont très préjudiciables à l'environnement : grosses consommatrices d'espace, en perpétuel mouvement, s'implantant ou disparaissant au gré des opportunités économiques, elles entreront tôt ou tard en conflit avec les nouveaux arrivants attirés par le cadre de vie originel.

Une pression urbaine croissante

Ces dernières années ont vu se mettre en place tous les prémices d'un bouleversement attendu dans le domaine foncier et immobilier. Les centres urbains proches des rivages méditerranéens prennent de plus en plus d'ampleur. La mise en service de l'A75 donne l'accès au plateau non seulement à ces derniers mais à toute l'Europe, l'incluant ainsi dans la dynamique résidentielle du sud de la France. Mobilité des demandeurs et attirance d'un cadre de vie rural apparemment disponible conduisent dans un premier temps à la mutation de l'immobilier existant vers le résidentiel principal ou secondaire et dans un second temps au développement de nouvelles constructions. A la suite de ces arrivées, le profil socio-économique de la population résidente risque d'évoluer en induisant de nouveaux rapports à l'espace, de nouvelles pratiques tournées essentiellement vers les loisirs et délaissant la production. Le plateau du Larzac entre ainsi de plain-pied dans la problématique actuelle des zones rurales soumises à « l'européanisation de l'immobilier et du foncier ».

L'opportunité d'un développement touristique

Avec la réalisation du viaduc de Millau, l'achèvement de l'autoroute A75 et la notoriété qui en découle, le secteur du tourisme se trouve dynamisé (émergence de nouvelles clientèles et de nouveaux produits). L'accessibilité accrue du Larzac s'est traduit par l'apparition d'un tourisme de masse avec circuits et projets d'équipements standardisés. Pouvant paraître, dans un premier temps, comme une manne économique facile, un tel tourisme risque à court terme d'entraîner une surconsommation d'espace et la prolifération d'activités commerciales banalisées indépendantes du territoire. Le défi est donc de ne pas subir une économie opportuniste de cueillette, mais au contraire d'agir dans le cadre d'une exploitation raisonnée des ressources locales.

(*) stabulation : en bergerie.



Les pistes d'actions du plan de paysage du Larzac

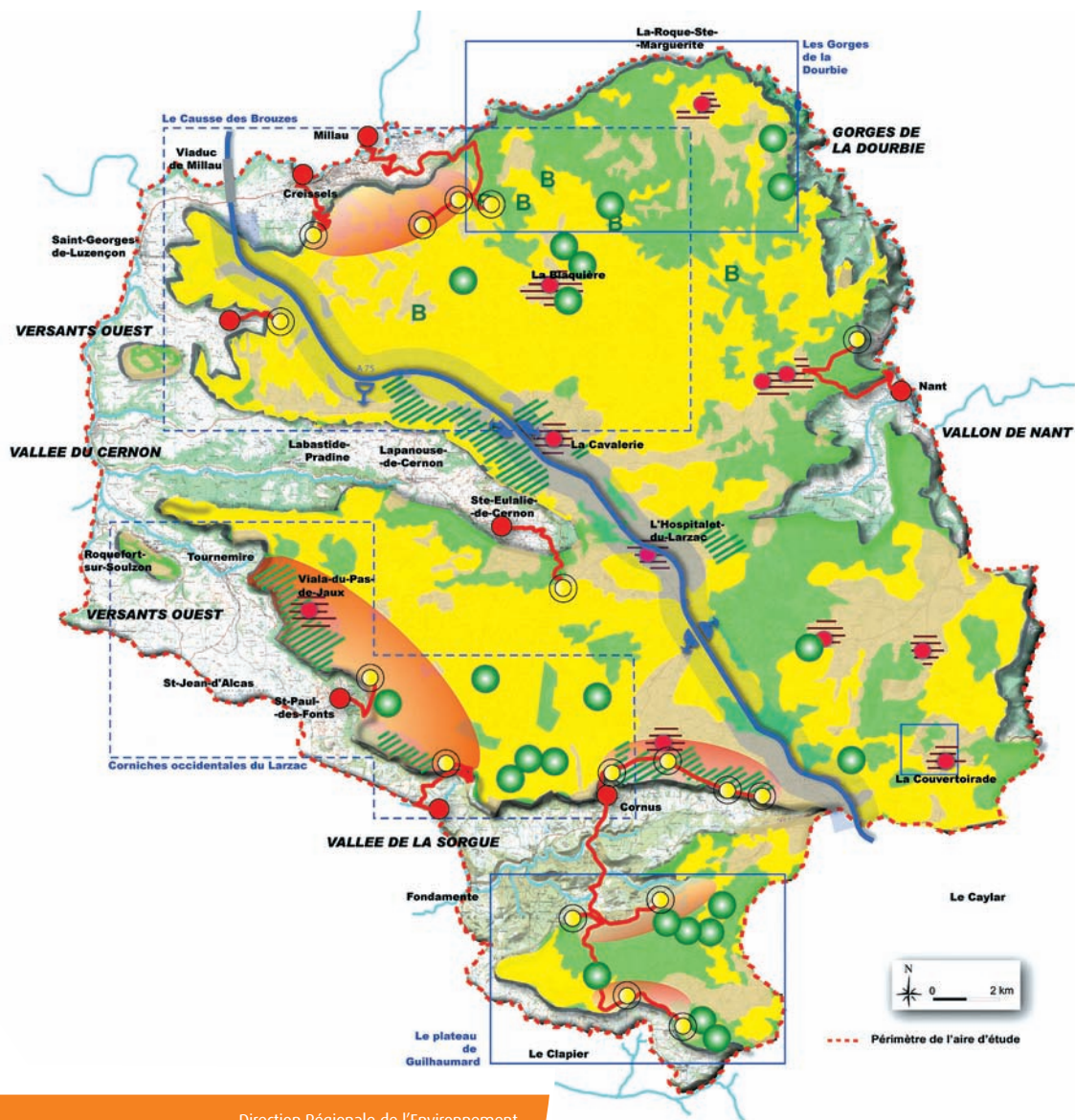
3 axes et 25 actions

Pour un développement concerté et durable du territoire...



AXE 1 Préserver les paysages monumentaux et la diversité paysagère

L'une des spécificités les plus fortes du Larzac réside dans son allure de forteresse naturelle, terre minérale marquée par une diversité structurale fondatrice d'une mosaïque paysagère aux multiples contrastes.



Le Plan de Paysage se donne pour objectif de préserver l'essentiel des singularités paysagères du territoire, c'est-à-dire préserver les paysages stratégiques monumentaux et fragiles, conserver l'intégrité des grandes unités de paysages et mettre en exergue les éléments fondateurs de la symbolique du Larzac.

Restaurer la lisibilité du relief naturel

- Action 1 :** La mise en valeur des balcons et corniches
- Action 2 :** La mise en réseau des portes d'entrée sur le plateau et leurs belvédères
- Action 3 :** La protection des chaos d'envergure (*)

- La corniche calcaire
- Les balcons
- Les portes et leurs belvédères
- Les chaos dolomitiques d'envergure

Sauvegarder les paysages traditionnels stratégiques

- Action 4 :** L'entretien d'espaces de parcours ouverts (*)
- Action 5 :** La protection des dolines et des sotchs (1) aux abords des bourgs (*)
- Action 6 :** La préservation de la vocation agricole des propriétés foncières
- Action 7 :** La préservation des structures paysagères liées à l'arbre (*)
- Action 8 :** La constitution d'un paysage protégé autour de l'A75
- Action 9 :** La mise en valeur des paysages des voies de communication

- Terre agricole en confrontation avec l'urbanisation
- L'A75 et son fuseau de protection
- Structures paysagères liées à l'arbre : Bouissières
- Bocage

Préserver les sites remarquables

- Action 10 :** La reconnaissance des sites remarquables (*)

- Les sites remarquables existants
- Les sites remarquables à reconnaître

(*) actions prioritaires qui ont fait l'objet d'un travail complémentaire pour les rendre opérationnelles (rencontres avec les élus, acteurs locaux et maîtres d'ouvrage potentiels) développées à partir de la page 17.

(1) sotch : dépression fermée d'origine karstique, plus grande qu'une doline.

AXE 2 Maitriser l'évolution de l'urbanisation

La valeur exceptionnelle du Larzac découle aussi de modes d'habiter spécifiques qui ont longtemps perduré, résultant d'une culture agropastorale très ancienne qui s'est sophistiquée pour utiliser au mieux les ressources et répondre aux fortes contraintes du milieu. Le Plan de Paysage propose d'apporter des réponses appropriées, inspirées des connaissances du patrimoine et des savoir-faire caussenards, aux vellétés d'urbanisation et aux nouveaux modes d'habiter et de travailler du plateau.

■ Contrôler le devenir du patrimoine bâti

Action 11 : La protection des noyaux urbains remarquables
Action 12 : La reconnaissance du patrimoine bâti
 12a : les hameaux et villages
 12b : les fermes et bâtiments agricoles
 12c : le patrimoine vernaculaire (*)
Action 13 : La diffusion des connaissances et la transmission des savoir-faire

-  Patrimoine urbain remarquable
-  Edifices remarquables en situation isolée :
-  Chapelle
-  Élément bâti


■ Créer des extensions respectueuses des paysages

Action 14 : Le respect d'une structure urbaine spécifique (*)
Action 15 : Le traitement des limites urbaines et le respect des silhouettes
Action 16 : La mise en place d'un projet cohérent d'urbanisation du plateau

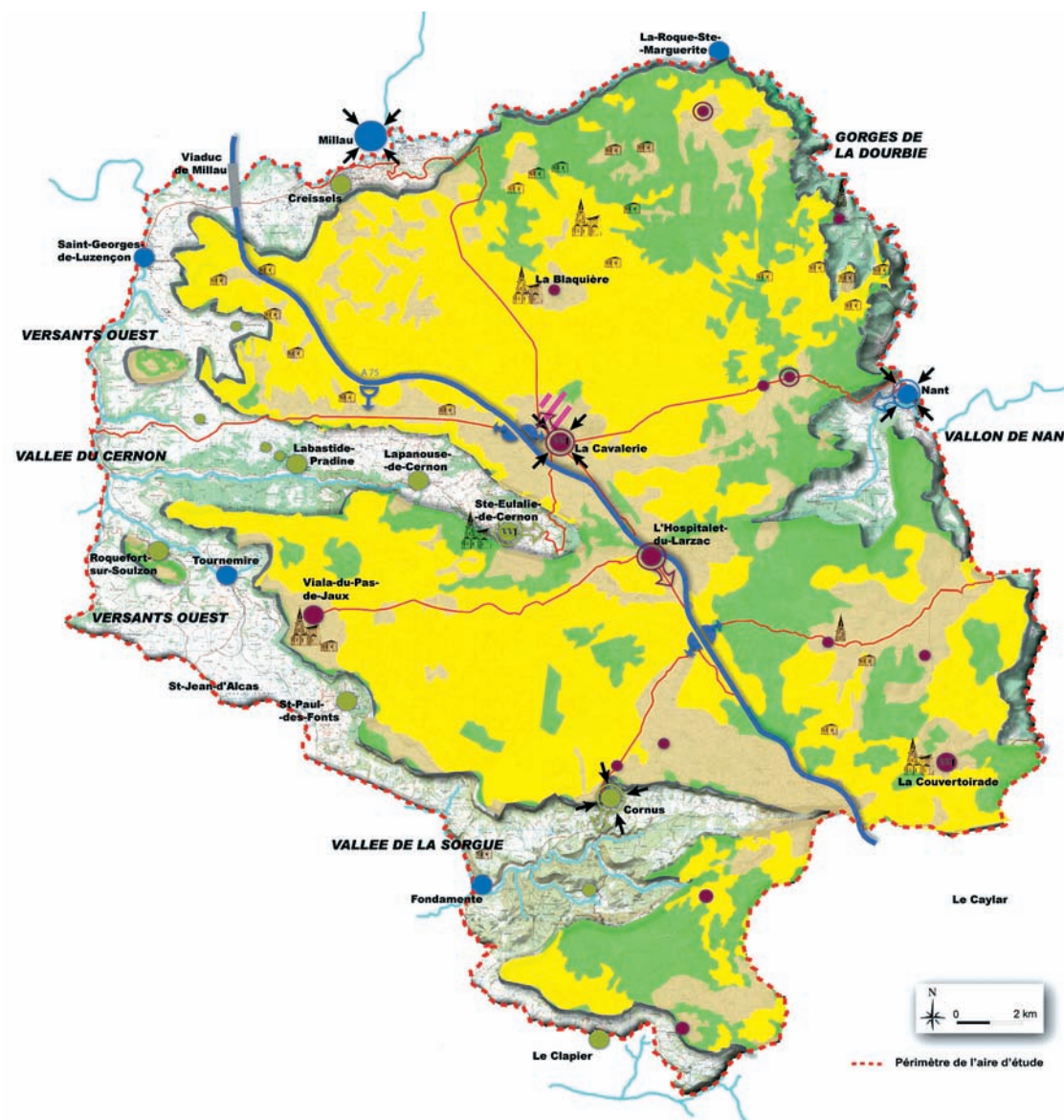
-  Agglomération de plateau
-  Agglomération de versant
-  Agglomération de fond de vallée
-  Cité templière
-  Extension urbaine récente

■ Créer des règles spécifiques d'implantation des nouvelles activités

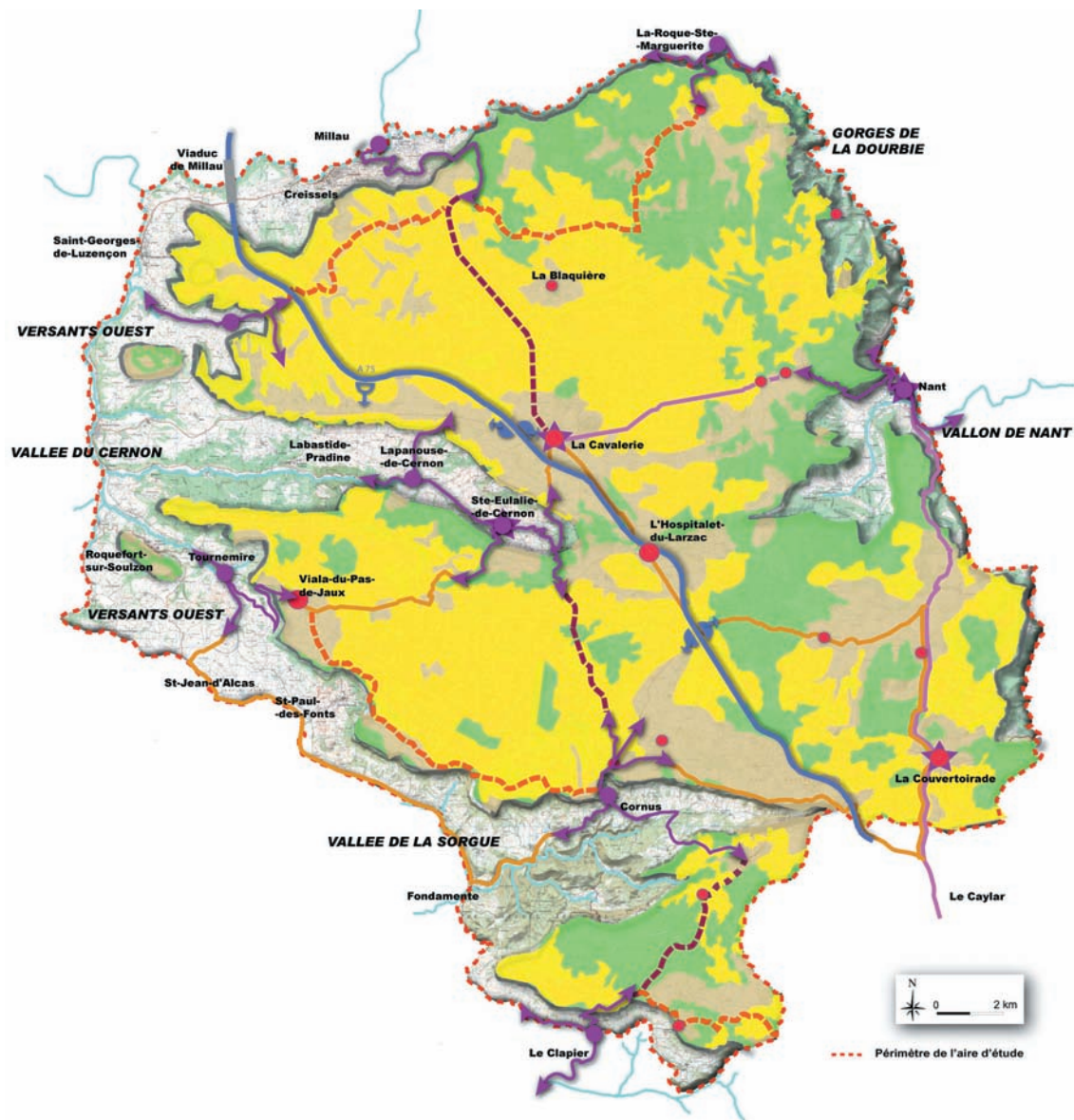
Action 17 : Le maintien des pôles de proximité (*)
Action 18 : La création d'implantations nouvelles
 18a : les hameaux
 18b : Les exploitations agricoles

-  Zone d'activité suscitant une maîtrise de la qualité paysagère
-  Pôles de proximité, fonction d'accueil de proximité et de services

(1) vernaculaire : propre à un pays.



AXE 3 Valoriser les ressources et les paysages naturels



La singularité du Larzac repose enfin sur un fort sentiment culturel et humain. Cette terre de « symboles » prolonge le dynamisme de réflexions collectives et d'engagements citoyens.

Le Plan de Paysage s'appuie sur l'exploitation raisonnée des ressources par la mise en place d'outils collectifs alternatifs et exemplaires de développement du territoire pour une valorisation, à long terme, des paysages.

■ Accompagner la mutation des paysages

Action 19 : La préservation des paysages et le développement des exploitations agricoles

■ Développer un tourisme durable fondé sur le paysage

Action 20 : La valorisation des portes d'entrées touristiques

Action 21 : Le développement des circuits de découverte des paysages

Action 22 : La mise en place d'une typologie d'accueil des sites touristiques

Action 22bis : La mise en tourisme durable du paysage (*)

- ★ Pôle touristique reconnu
- Porte d'entrée touristique / village étape, armature d'un réseau de découverte des paysages
- Itinéraires touristiques existants
- Circuit du Larzac templier et hospitalier
- Itinéraire de découverte Larzac et Dourbie
- Trajets des grands plateaux à valoriser
- Trajets des belvédères à valoriser

■ Développer et protéger les ressources naturelles

Action 23 : La valorisation de l'usage du bois-énergie

Action 24 : La valorisation de l'énergie éolienne domestique

Action 25 : Une gestion économe de l'eau (*)